

## Note 2011/8

### Décisions de la 42<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent de la Convention de Ramsar

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de..... et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Le Comité permanent de la Convention sur les zones humides a tenu sa 42<sup>e</sup> Réunion à Gland, Suisse, du 17 au 20 mai 2011. Le Secrétariat a le plaisir de joindre à la présente un document contenant les décisions qui y ont été prises.

Comme de coutume, le procès-verbal entier est publié sur le site Internet de Ramsar (en anglais uniquement) à : [http://www.ramsar.org/cda/en/ramsar-documents-standing-sc42-ppts/main/ramsar/1-31-41%5E25127\\_4000\\_0\\_\\_](http://www.ramsar.org/cda/en/ramsar-documents-standing-sc42-ppts/main/ramsar/1-31-41%5E25127_4000_0__)

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de ..... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, 8 juin 2011

Annexe: Décisions de la 42<sup>e</sup> Réunion